



Bureau Exécutif
PROCES-VERBAL N°02

Réunion du : 22.08.2025
Présidence : Didier ESOR, Président - Guy COUSIN, Président Délégué
Présents : Valérie BOUDER, Jean-Yves CADIET, Laurence CHARNEAU, Sébastien CORNEC, Frédéric DAVY, Gabriel GÔ, Jean-Jacques GAZEAU, Philippe LESAGE, Pascal PERRET
Assistent : Julien LEROY, Xavier LACRAZ
Excusé : Jérôme CLEMENT

1. Vie des Pôles

1.1. Pôle Arbitrage

Le Bureau prend note du retour favorable des représentants des arbitres régionaux et départementaux quant aux nouveaux protocoles fédéraux.

Le Bureau propose au Comité de Direction de valider les protocoles proposés par la Direction de l'Arbitrage de la F.F.F. :

-Exclusion temporaire – *application dans l'ensemble des compétitions régionales et départementales « Libre » à l'exclusion du foot animation et du U13. Les autres pratiques (Futsal, Loisirs, Beach soccer), ne sont pas concernées.*

-Contestation d'un officiel d'équipe – *application dans l'ensemble des compétitions régionales et départementales « Libre » à l'exclusion du foot animation et du U13. Les autres pratiques (Futsal, Loisirs, Beach soccer), ne sont pas concernées.*

-Pause d'apaisement - *application dans l'ensemble des compétitions régionales et départementales. Toutes les pratiques sont concernées.*

Une communication cosignée des Présidents sera mise à disposition des clubs et officiels dans les meilleurs délais afin d'expliciter les protocoles et les épreuves concernées.

Les règlements des compétitions et le règlement disciplinaire seront amendés en conséquence.

2. Prochaines Réunions

- Bureau le 01.09.2025
- Codir le 15.09.2025

Le Président,
Didier ESOR

Le Président Délégué
Guy COUSIN

La Secrétaire Générale
Valérie BOUDER